



OBJET : FONDS DE SOLIDARITÉ DES COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANÇAISES SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE EN TURQUIE ET SYRIE – FEVRIER 2023

Paris, le 8 février 2023

Mesdames, Messieurs,

Le 6 février, un séisme de magnitude 7.8 a frappé le sud-est de la Turquie, près de la ville de Gaziantep, ainsi qu'une large partie du nord de la Syrie. De nombreuses répliques et un nouveau tremblement de terre de magnitude 7.5 ont été recensés dans la matinée dans la même zone.

En Turquie, plus de 8000 personnes sont mortes et on décompte au moins 16000 blessées, selon un bilan récent. 3471 immeubles effondrés ont été comptabilisés. En Syrie, au moins 1300 personnes sont mortes et on décompte au moins 2600 blessés. Le bilan s'alourdit jour après jour.

Face à cette nouvelle catastrophe, de nombreuses collectivités françaises ont exprimé leur souhait de venir en aide aux populations et aux collectivités territoriales affectées.

En réponse à cet élan de solidarité, Cités Unies France a décidé de lancer un **fonds de solidarité pour les collectivités touchées par cette catastrophe**.

A l'image des autres fonds de solidarité de CUF, celui-ci visera à agir au service d'une action de réhabilitation auprès des collectivités territoriales, en aval de l'urgence humanitaire et en complémentarité de l'aide internationale de la compétence des États. L'accès aux zones dévastées en Syrie étant particulièrement complexe pour des raisons sécuritaires et politiques, le fonds de solidarité de CUF priorisera dans un premier temps son action auprès des collectivités turques, en s'appuyant sur les réseaux et partenariats déjà existants.

Nos adhérents ainsi que les collectivités intéressées pourront participer à cette initiative et prendre part au comité des donateurs qui décidera des activités à déployer. Cités Unies France est en contact étroit avec le secrétariat mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) afin d'envisager une réponse coordonnée des collectivités à l'échelle internationale.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre attache avec Simoné Giovetti, chef du Service International, Europe, Crises (s.giovetti@cites-unies-france.org).

Un compte dédié à cette initiative sera à la disposition des collectivités dans les prochains jours. Les informations concernant ce fonds seront régulièrement actualisées sur le site de Cités Unies France.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance de la philosophie et des modalités de fonctionnement des fonds de solidarité de CUF à l'adresse suivante :

<https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>

Je vous remercie pour votre confiance et l'expression de votre solidarité à l'égard des populations touchée et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.

Virginie Rouquette, Directrice générale de Cités Unies France